



Extrait du registre des délibérations

**Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500468-20250327-2025049-BF

Accusé certifié exécutoire

Séance du 27 Mars 2025

Réception par le préfet : 02/04/2025

Délibération n° **2025-49 R**
Objet : **Approbation du Budget
primitif 2025 – Budget Principal**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Sept Mars à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Dix Sept Mars deux mille vingt-cinq
à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à
l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 23
Nombre de votants : 29

Présents :

Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL,
Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa DEPEILLE,
Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU,
Madame Jehanne MARROU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur
Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie
BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Patrice RENOUF, Madame Annick
BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Madame Véronique CONSTANS, Monsieur Olivier
LEFRANCOIS.

Représentés :

Madame Wiebke SILVE donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER
Monsieur Pierre BRUYAT donne pouvoir à Madame Véronique CONSTANS

Madame le Maire expose que chaque conseiller municipal a reçu pour examen un exemplaire du projet
de Budget primitif 2025 – Budget principal.

Madame le Maire informe que ce budget primitif est proposé avec la reprise des résultats du compte
administratif 2024, de l'affectation de ces résultats et la reprise des restes à réaliser.

Madame le Maire rappelle qu'après le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est déroulé le 25 février
2025, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le vote du Budget Primitif transmis le 14 mars
2024.

Madame le Maire rappelle qu'en application de l'article D.5217-11 du CGCT les Autorisations de
programmes et les crédits de paiements doivent être inclus dans la même délibération budgétaire que le
vote du Budget primitif.

- Opération 0205 : parement ouest de la Cathédrale du Réal (+ vitraux)

	AP	Réalisés	CP 2025
AP initiale	3 771 633 €	2 839 946 €	0,00 €
AP révisée	4 039 945 €	2 839 946 €	1 200 000 €

- Opération 0300 : Aménagement du Haut de Ville

	AP	Réalisés	CP 2025
AP initiale	2 226 415 €	6 827.95 €	1 200 000 €

- Approuve le Budget primitif 2025 – Budget principal dont les principaux soldes sont les suivants :

- Section de fonctionnement – Dépenses :	10 994 768.81 €
- Section de fonctionnement – Recettes :	11 400 518.81 €
- Section d'investissement – Dépenses :	22 306 354,75 €

Dont :

N° opération	Intitulé	Montant
093	Acquisitions foncières	83 456 €
0100	Forêt communale	81 027,37 €
0101	Opération façades	51 021 €
0127	Matériel administratif	33 143,36 €
0129	Ecoles	194 473,56 €
0132	Voirie communale	3 169 758,59 €
0133	Bâtiments communaux	356 917,86 €
0134	Pôle Culturel	8 500 000 €
0135	La bellotte	727 050,53 €
0157	Ecole de Musique	0,00 €
0162	Aménagements sportifs	963 969,48 €
0174	Cimetière	234 000 €
0202	Illuminations	48 000 €
0205	Cathédrale	1 200 000 €
0207	Services techniques	46 312,39 €
0210	Espace rural	50 478 €
0261	Urbanisme	140 155,64 €
0283	Urbanisation équipement propre	134 512 €
0299	Vidéosurveillance	22 201,93
0300	Aménagement Haut de Ville	1 200 000 €
0147	Plan d'eau	365 658 €
0239	Patrimoine historique	6 000 €
0288	Chapelle capucins	68 965 €

Madame le Maire propose donc une évolution des programmes pluriannuels faisant l'objet d'autorisations de programme et de crédits de paiement comme suit :

- Opération 0134 : Pôle Culturel

	AP	Réalisés	CP 2025	CP 2026
AP initiale	12 695 142 €	4 297 269 €	5 000 000 €	2 357 426 €
AP révisée	13 297 268 €	4 297 269 €	8 500 000 €	500 000 €

- Opération 0205 : parement ouest de la Cathédrale du Réal (+ vitraux)

	AP	Réalisés	CP 2025
AP initiale	3 771 633 €	2 839 946 €	0,00 €
AP révisée	4 039 945 €	2 839 946 €	1 200 000 €

- Opération 0300 : Aménagement du Haut de Ville

	AP	Réalisés	CP 2025
AP initiale	2 226 415 €	6 827.95 €	1 200 000 €

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés moins deux votes contre : Monsieur Robert PELLISSIER et Monsieur Jean Louis RIFFAUD

Vu l'article L 1612.2 du CGCT,

Vu l'article L 5217-10-4 du CGCT,

Vu l'article L 5217-10-9 du CGCT,

Vu l'article L 5217-10-7 du CGCT,

Vu le vote actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire en date du 25 février 2025,

Vu l'avis de la commission des finances du 20 Mars 2025,

- Approuve le plan de financement des autorisations de programmes et crédits de paiement comme suit :

- Opération 0134 : Pôle Culturel

	AP	Réalisés	CP 2025	CP 2026
AP initiale	12 695 142 €	4 297 269 €	5 000 000 €	2 357 426 €
AP révisée	13 297 268 €	4 297 269 €	8 500 000 €	500 000 €

TOTAL	17 552 700,71 €
--------------	------------------------

- Section d'investissement – Recettes : **22 306 354.75 €**

Fait à Embrun,
Le 28 Mars 2025
Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD

